



Communauté de Communes de Flandre Intérieure

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Réunion publique

-

Jeudi 30 mars 2017

Propos Introductif

M. BELLEVAL Valentin

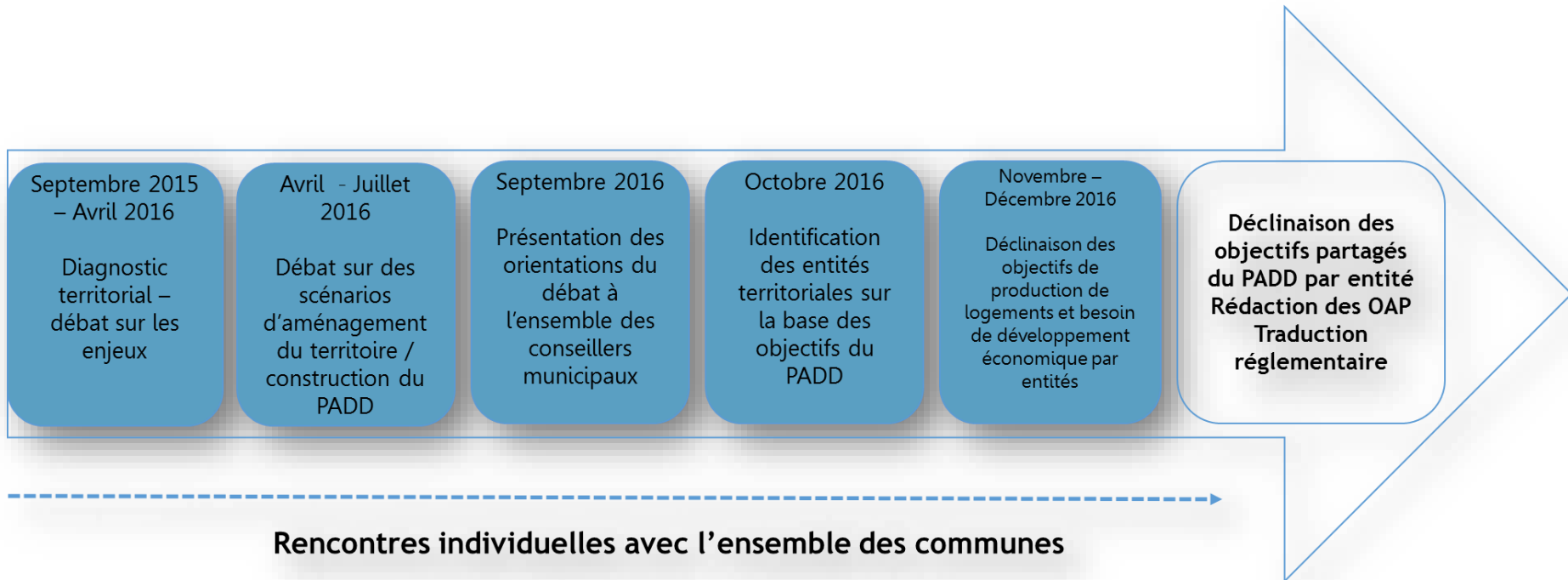
Vice Président de la CCFI
en charge de l'Aménagement, l'Urbanisme,
l'Habitat et la Politique de la Ville

L'élaboration du PLUi-H : la méthode et les différentes étapes d'élaboration

- Une forte mobilisation des élus et acteurs du territoire :
 - 300 élus au total sur toutes les réunions ;
 - Plus de 50 élus en moyenne par atelier ;
 - Un diagnostic agricole mené par la Chambre régionale d'agriculture avec plus de 80% des exploitants mobilisés ;
 - Sans oublier leur mobilisation aux ateliers SCoT actuellement en cours de révision ;
 - 41 communes rencontrées individuellement à aujourd'hui ;
 - Plus de 80 professionnels et associatifs aux tables rondes.



L'élaboration du PLUi-H : la méthode et les différentes étapes d'élaboration



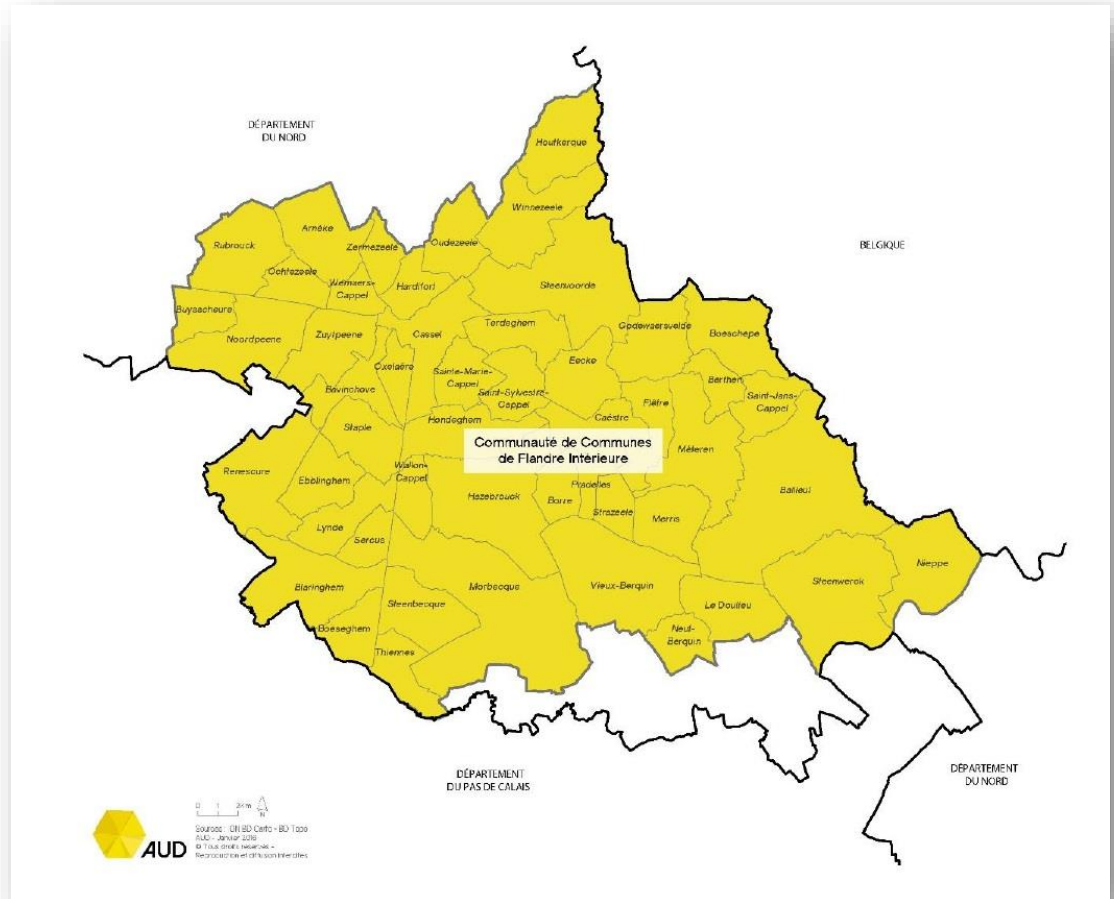
Éléments de contexte

Mlle Lannoy Lucie

Chargée de Missions Planification de la CCFI

La CCFI et son territoire ...

- C'est :
 - 50 communes
 - 103 153 habitants (Insee, 2012)
 - 630 km²



L'élaboration du PLUI-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat)

- **Contexte :**

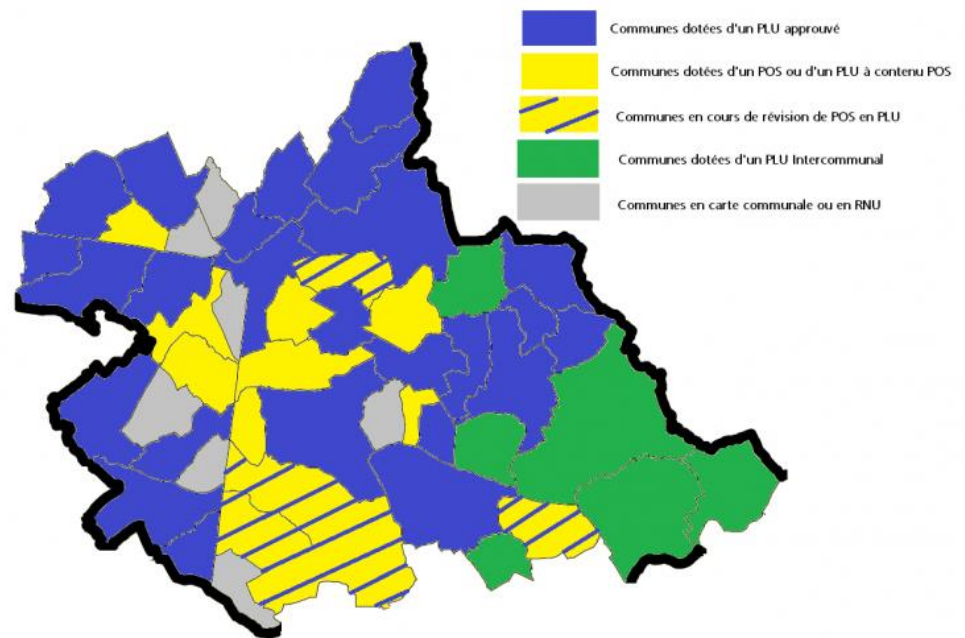
- Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- 25 Plans Locaux d'Urbanisme
- 12 Plans d'Occupation des Sols et des PLU à contenu POS
- 7 communes en Cartes Communales ou en Règlement National d'Urbanisme

- **Décision :**

- Délibération de prescription de l'élaboration d'un PLUi lors du Conseil Communautaire du 30/09/2014
- Délibération de prescription de l'élaboration d'un PLUi-H lors du Conseil Communautaire du 16/12/2015

- **Objectif :**

- Construire un projet de territoire intercommunal garant de la réalisation des projets communaux
- Doter le territoire d'un aménagement cohérent et prenant en compte ses spécificités



L'élaboration du PLUI-H

*(Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant
Programme Local de l'Habitat) : Qu'est-ce-que c'est?*



- Un document d'urbanisme et de planification :
 - Définit la stratégie d'aménagement et de développement du territoire pour les 10 à 15 ans à venir
 - Définit les règles d'urbanisme : constructibilité des terrains, zones agricoles et naturelles, localisation des grands projets ...

L'élaboration du PLUI-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat) : Quel contenu?

+ un diagnostic agricole
+ un diagnostic foncier

Rapport de présentation

Explicitation des choix de consommation d'espace, sur la base du diagnostic territorial

Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Orientations générales pour l'évolution du territoire

Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Orientations thématiques et/ou sectorielles, opposables aux autorisations d'urbanisme.

Programme d'orientations et d'actions (POA)

Orientations thématiques (habitat et/ou déplacements) informatives (coût, calendrier, ...)

Règlement

Règles écrites et documents graphiques fixant les droits de construction (zonage, ...)

Annexes

Servitudes d'utilité publiques, plan des réseaux, ...

Un projet écrit par la CCFI et les 50 Communes

Table ronde

Valentin Belleval VP de la CCFI

Marie Madeleine Campagne Maire de Saint Sylvestre Cappel

Sébastien Malesys Adjoint à l'urbanisme Ville de Bailleul.

Bernadette Popelier Maire de Borre

Jean Pierre Dziadek Maire de Sercus

LE PROJET D'AMENAGEMENT & DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Valentin Belleval

Vice Président de la CCFI

L'élaboration du PLUi-H : Le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

- **Le PADD :**
 - Débattu en Conseil Communautaire du 11 juillet 2016
 - Définit une **vision partagée** des évolutions souhaitables, des dynamiques à enrayer et des cartes à jouer par le territoire
 - Traduit une **vision politique d'aménagement du territoire définie sur la base des 8 ateliers diagnostics et des positions prises par les élus à chaque étape**, des rencontres avec les communes et des débats sur les différents scénarios d'évolutions possibles de la Flandre Intérieure
 - Les travaux menés dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et du Projet de territoire ont permis de formaliser une **ambition fondatrice** :
 - « **Faire de la Flandre Intérieure un territoire connecté et collaboratif** »

L'élaboration du PLUi-H : Le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

- Le PADD : 9 ambitions

- **AMBITION 1** : Demeurer un territoire démographiquement dynamique
- **AMBITION 2** : Fluidifier le parcours résidentiel en diversifiant la production de logements
- **AMBITION 3** : Opérer l'émergence d'une nouvelle mobilité
- **AMBITION 4** : Assurer un développement économique endogène ancré dans les dynamiques euro-régionales
- **AMBITION 5** : Mettre en œuvre une politique de services répondant aux objectifs de développement du territoire
- **AMBITION 6** : Préserver un environnement de qualité, marqueur du bien vivre en Flandre intérieure
- **AMBITION 7** : Un développement du très haut débit indispensable à la mise en œuvre du projet de territoire
- **AMBITION 8** : Assurer un projet de territoire économe en foncier
- **AMBITION 9** : Soutenir les complémentarités entre les différentes entités

Soutenir les complémentarités entre les différentes entités du territoire

<p>Hazebrouck Ville centre et liaisons euro-</p> <p>Enjeu spécifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer une centralité, confortant le positionnement du territoire en Région 	<p>Bailleul, Nieppe, Steenvoorde L'axe l'A 25</p> <p>Enjeu spécifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Valoriser un axe majeur de développement économique organiser autour de 3 pôles structurant pour le territoire 	<p>Blaringhem et le canal Pôle industriel</p> <p>Enjeu spécifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Soutenir la vocation industrielle du secteur et la réhabilitation du site d'ARC – valoriser le territoire
<p>Cassel et les Monts Pôle touristique</p> <p>Enjeu spécifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Soutenir le renforcement du pôle touristique moteur du territoire 	<p>Les haltes ferroviaires</p> <p>Enjeu spécifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Conforter un axe déterminant pour l'organisation de la mobilité interne à la communauté de communes et avec les territoires voisins 	<p>Communes rurales et la trame agricole</p> <p>Enjeu spécifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Préserver l'un des piliers du développement économique du territoire – soutenir le développement artisanal

LE PROLONGEMENT DE LA DEMARCHE

Thomas LELEU

DGA de la CCFI en charge de l'aménagement et
du développement

L'élaboration du PLUi-H : Les suites de la démarche

Septembre 2015
– Avril 2016

Diagnostic territorial –
débat sur les enjeux

Avril - Juillet
2016

Débat sur des scénarios
d'aménagement
du territoire /
construction du
PADD

Septembre 2016

Présentation des
orientations du
débat à
l'ensemble des
conseillers
municipaux

Octobre 2016

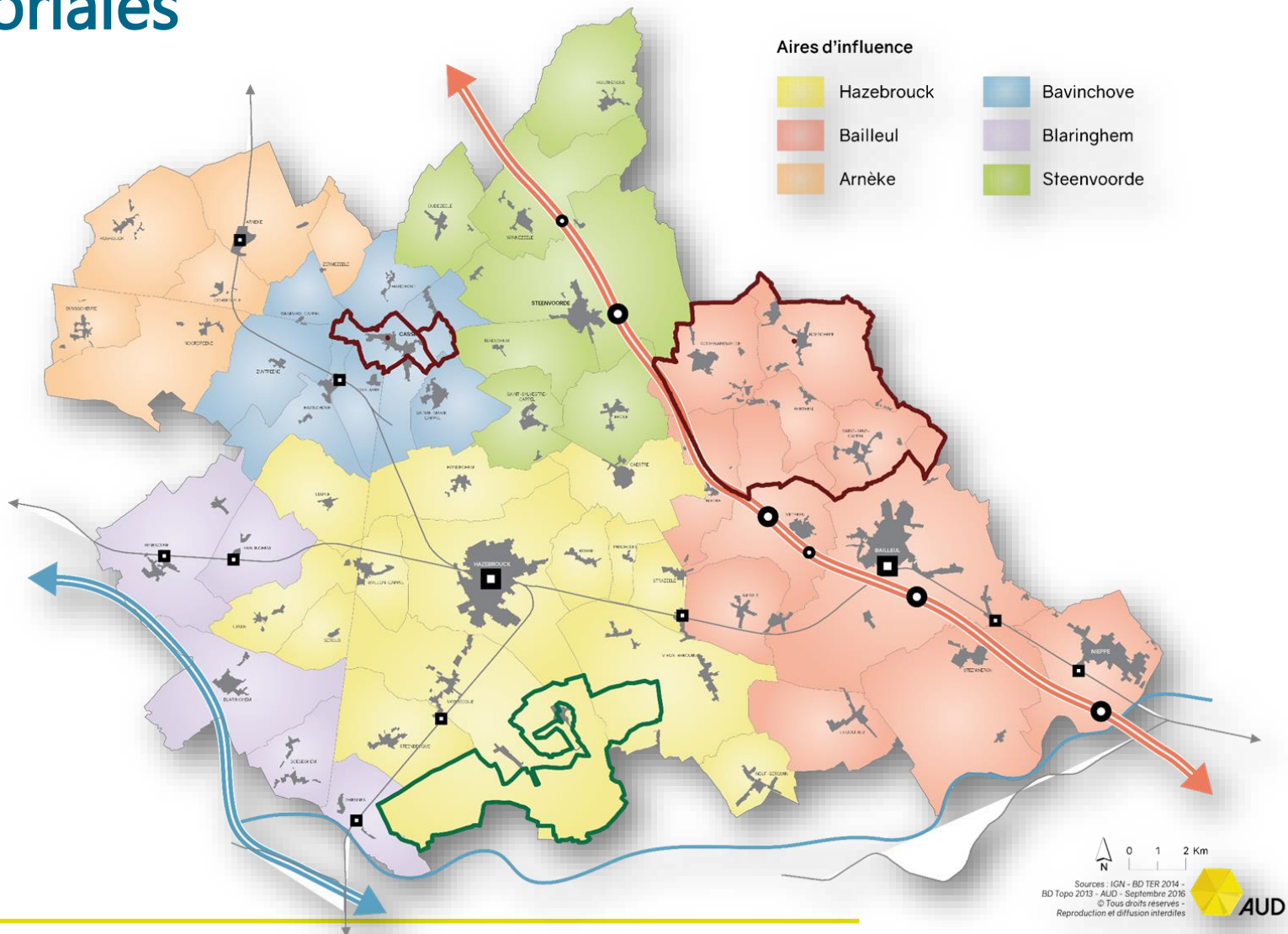
Identification
des entités
territoriales sur
la base des
objectifs du
PADD

**Déclinaison des
objectifs de
production de
logements et
de
développement
économique
par entités**

**Déclinaison des
objectifs partagés
du PADD par
entité Traduction
dans le règlement
Rédaction des OAP**

Prochaine étape

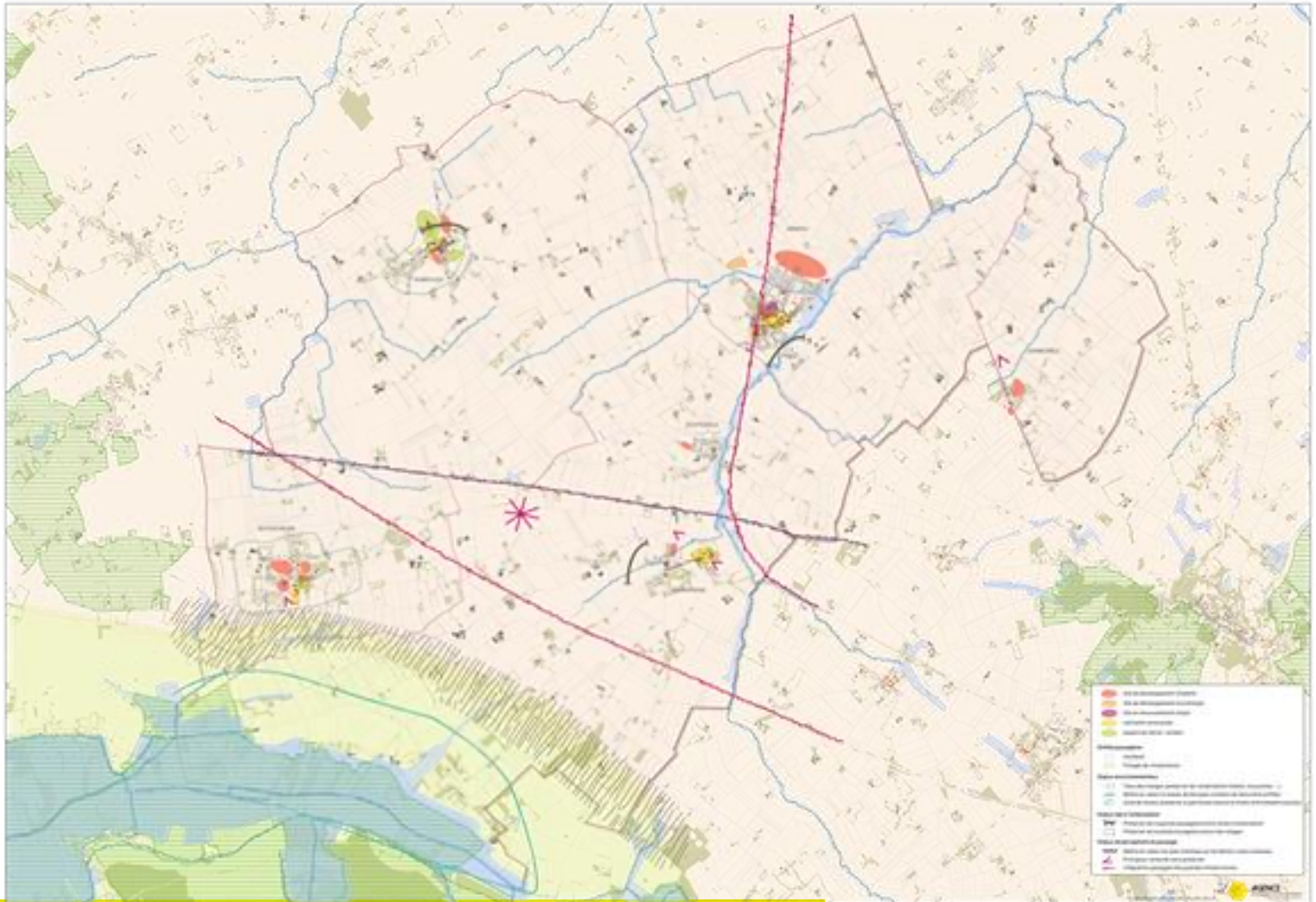
L'élaboration du PLUi-H : Les entités territoriales



L'élaboration du PLUi-H : Le référentiel foncier



L'élaboration du PLUi-H : Les périmètres de projet



Les demandes des habitants

- plui1.0@cc-flandreinterieure.fr
- Courrier au Maire Et au Président de la CCFI
CCFI / PLUi
41 Avenue Delattre De Tassigny
59190 Hazebrouck

www.cc-flandreinterieure.fr

Merci pour votre attention !